



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 6 DECEMBRE 1766.

*Fin du Discours du Roi de Po-
LOGNE &c.*

Sans rapeller les exemples
 donnés dans le ministere
 aux dernières Dietes, nous
 avons vû le referendaire
 de la couronne, *mal-cbow-
 ky*, laisser volontairement au trêsoir
 public, la somme qui lui revenoit
 de droit, comme Maréchal de la Diete
 de couronnement, à laquelle il a-si
 dignement présidé, Nous venons de
 voir le *Zesnik* de la couronne *Driedof-
 zychki*, assuré de la pluralité des suffrages
 pour le Maréchalat de la Diete, céder
 volontairement cet honneur pour ne
 pas retarder d'un instant les progrès
 des affaires publiques, parcequ'on en-

visagoit quelque embaras à cette oc-
 casion.

Ce fameux renoncement ayant mis
 cet emploi dans les mains d'un Citoyen,
 dont la faveur publique à couronné
 les talens, nous devons augurer de là
 un heureux cours à cette Diete, la Ré-
 publique a voulu de tout tems que
 toutes nos deliberations publiques fus-
 sent dirigées par des Magistrats nom-
 més maréchaux, venez donc Mr. le
 Prince *Straznik*. occuper le Ministère
 de grand Maréchal de la couronne,
 lorsque vous en exercerez les premiers
 Actes, lorsque de la marque de vôtre
 dignité vous donnerez le signal, qui
 ouvrira la bouche au grand Tresorier
 pour la reddition des Comptes publics,
 puissions nous voir couler pour la pa-
 trie

trie de là une source, abondante de richesses comme le peuple de Dieu vit autrefois jaillir du rocher, sous les coups de la verge sacrée de son Conducteur la source salutaire qui le préleva d'une perte certaine.

Venez prêter ce serment, qui vous constituera à mes côtés, serviteur de l'Etat, je fais gloire de ce titre.

SUITE des Représentations faites au Roi d'Espagne.

III.

Représentation des cinq principaux Corps de Madrid.

SIRE les Deputés & autorisés par les cinq principaux Corps de *Madrid*, qui en font une partie considérable, se prosternent aux pieds de V. M. en sujets fidèles dans leur très humble attachement & dans leur amour pour sa personne & qui s'intéressent le plus sincèrement à l'accomplissement des magnanimes desseins que leur bienfaisant monarque a daigné marquer constamment pour le bien public. Ils vous réitérent SIRE les offres qu'ils ont fait porter aux pieds de votre Trône par le Ministre des *finances*, de sacrifier leurs biens & leur vie pour le maintien du respect qui est dû à V. M. pour le soutien de son autorité Royale, & pour l'observation de ce que lui dicte sa prévoyance paternelle pour l'avantage du gouvernement, lesquels ils ont appris avoir été blessés par des desordres inattendus dans le tems qu'ils vivoient en tranquillité dans leurs maisons. V. M. pour la maintenir ainsi que celle de tous ses sujets, n'a employé que la benignité, la prudence & sa tendre pitié, & Elle a préféré d'apaiser par des grâces & des concessions que lui a dictées sa magnanimité, les discours imprudens & tumultueux de la populace & d'hommes qui par leur qualité ne forment aucun corps propre à faire des représentations n'étant point habitans de *Madrid* faisant, partie des Corps Majeurs & Mineurs de cette Ville, non plus que du Magis-

trat & de la Noblesses, Troupe qui ne pouvant par conséquent mériter aucune considération, ne mérite pas non plus que V. M. laisse subsister des grâces qu'Elle a daigné accorder, l'Autorité Royale devant même en cette occasion préférer les Instances par lesquelles les différentes classes & les Corps les plus respectables demandent qu'Elle établisse & ordonne tout ce qu'Elle jugera devoir être, sans avoir égard aux dites concessions non plus qu'à leur accomplissement. La fidélité des cinq Corps majeurs ne leur permet point de se conformer aux desordres du vulgaire, & Votre Majesté ne doit sans doute point les justifier en en faisant plus de cas que de la régularité de la demande des supplians, Elle ne doit pas de même se conformer à sa promesse, quoique sacrée, lorsque le bien public & la distinction que méritent les Corps, qui seuls peuvent faire des représentations légales, s'y opposent manifestement. Si le tumulte qui vient d'arriver, engage V. M. à quitter une Capitale qui l'aime & la respecte également, les Corps Majeurs & les autres dont les tendres sentimens sont connus, demandent du moins hautement & unanimement à V. M. une justice qu'Elle ne peut leur refuser; c'est, celle de ne pas confondre avec ce qu'il y a de plus vil, ce que V. M. & ses Augustes Prédecesseurs ont de tout tems illustré. Un ramas d'Etrangers indigens & vagabonds en usurpant le droit de représentation qui ne sauroit lui être applicable, ne peut participer à l'autorité législative & il seroit honteux aux Corps des habitans de *Madrid* autant qu'aux personnes honorées & distinguées de la Cour de ne pas s'opposer de toute leur force à la seule idée qu'il peut ou de près ou de loin empiéter sur les Droits supérieurs de son Souverain dans lesquels gissent le bonheur, la gloire & la splendeur de la Monarchie. Serait il possible, Sire! que V. M. laissât subsister au préju-

dice

dice des supplians & des autres Classes superieures de cette Ville ce que sa clemence & sa bènignité a daigné accorder à une Troupe Licencieuse & effrenée ? Non, Sire ! si l'amour & la pitié de V. M. pour ses Sujets vous ont déterminé à cette condescendance, le maintien de l'Autorité Royale veut que vous reformiez ou que vous modifiez selon votre bon plaisir, ce que vous avez daigné accorder par compassion. C'est ce que pensent les supplians, qui par respect pour le nom sacré de V. M. se bornent sans s'expliquer davantage, à cette très humble représentation.

La suite des représentations à l'ordinaire prochain

De CADIX, le 31 Octobre.

Le sieur *O'Reilly*, Maréchal de Camp & Inspecteur Général d'infanterie, est arrivé ici ce matin pour y faire la revue de la Garnison de cette Place.

Il est arrivé en cette Baye, depuis le 20 de ce mois jusqu'à ce jour, environ soixante Bâtimens marchands de différentes Nations, qui viennent de divers Ports du Nord & dont la plupart sont chargés pour cette Place. On y compte cinq Navires François, dont deux arrivent du *Havre-de-Grace*: les trois autres, qui sont le *Saint-Louis*, le *l'Aberdy* & le *Bertin*, de la Compagnie des Indes, viennent de l'Orient. Ces deux derniers embarqueront ici trois cens mille piastres & mettront incessamment à la voile pour l'Inde; quant au *Saint-Louis*, il y a apparence qu'il sera retenu pendant quelque temps en cette Baye où il n'a relâché que pour réparer une voie d'eau assez considérable.

De NAPLES le 12 Novembre.

Le Prince Hereditaire de *Brunwic* est arrivé ici le 3 de ce mois, & le lendemain matin il s'est rendu à la Cour, où le Roi l'a reçu avec la plus grande cordialité. Jeudi dernier le Marquis *Tanucci* secretaire d'Etat, des dépêches &c. donna à ce Prince ainsi

qu'au Prince de *Meklenbourg-Strelitz* un grand repas auquel assisterent les Ministres étrangers & quantité de Noblesse.

La Cour a donné différens Ordres relatives au voyage que le Roi doit faire à *Palerme* pour se faire couronner en cette ville, & quoique cette auguste cérémonie ne doive avoir lieu qu'au mois de mai prochain, on travail le déjà actuellement dans la *Calabre* & autres Provinces à la réparation des grands chemins & à former sur la route des logements pour la Cour. On travaille aussi également aux équipages de S. M. & à ceux de la suite.

De PARIS le 24 Novembre.

On est informé par des lettres d'*Alger* que le 29 Septembre dernier il y est arrivé, sur une Galiote de cette Régence, un Matelot, un Mousse, un Novice & une Passagere, qui étoient à bord de la Frégate *la Modeste*, la quelle a péri dernièrement dans la Méditerranée par l'événement funeste dont on a rendu compte. On donnera l'ordinaire prochain le détail de ce qu'ils ont souffert pendant 6 jours qu'ils ont flotté attachés au mat de beaupré.

De LONDRES le 21 Novembre

Le 14 de ce mois, les Communes ordonnerent de porter un Bil, pour empêcher que l'*Amidon* ne soit fabriqué de Froment, & de remettre à la Chambre un état des Grains exportés depuis l'année 1670 & des Primes payées en conséquence.

S. M., ayant fait passer au Grand-Sceau le 15 de ce mois des Commissions pour instruire les Procès des Tumultueux, détenus en prison dans les Comtés de *Norfolk*, *Glocester*, *Berksbire*, *Wiltshire*, ainsi que dans les Villes de *Norwich* & de *Glocester*, a ordonné que les Juges, nommés pour l'exécution de ces Commissions, en feroient l'ouverture vers le commencement du mois prochain. On n'est pas sans crainte que ces Proce-

du.

dures ne donnent occasion à de nouveaux troubles.

Vendredi dernier, l'Orateur fit aux Communes rapport de la Réponse suivante du Roi à leur Adresse.

MESSEIERS de la Chambre des Communes,

„ Nous vous remercions sincèrement de votre fidèle & affectueuse Adresse. La part, que vous prenez aux heureux Evenemens dans notre Famille, met le comble à la satisfaction que Nous en recevons. Nous en ressentons une egale de voir la continuation du zèle & du patriotisme que Nous avons toujours éprouvés de la part de nos fidèles Communes par leur attention vigilante aux divers objets essentiels recommandés à leur considération, particulièrement aux moyens de prévenir les maux qu'entraîne après elle la disette de bleds, & d'affermir la tranquillité du Pays. Au reste, vous pouvez compter sur nos soins constans pour le bien-être & la prospérité de nos Royaumes. „

Le 17 les Communes firent la première lecture d'un Bil, pour empêcher que le Froment soit employé à la fabrique de l'Amidon. Il fut ensuite arrêté, que la Chambre en Committé entamerait demain l'affaire du Subside: & il fut ordonné, que les états ordinaires des dépenses lui fussent remis.

Les Communes, continuant de travailler à ramener l'abondance, considérèrent le 19 de ce mois les causes de la chereite excessive du Blé: Et après s'y être occupées longtems, Elles prirent la Résolution suivante: Savoir de permettre l'entrée du Froment & de la Farine de Froment du dehors pour un tems limité avec exemption du Droit d'entrée. Cette Résolution fut approuvée le lendemain, & le Bil pour défendre l'exportation du Blé rédigé.

La Compagnie des Indes a remis sous les yeux du Ministère un Exposé détaillé de l'état de ses affaires en Europe & dans l'Inde; & elle a fait remettre devant le Parlement plusieurs Mémoires détaillés des Marchandises

& Effets qu'elle a importés & exportés pendant la dernière année, ainsi que de ce qu'elle a débité au dehors & de ce qui lui reste en Magasin.

De Stockholm, le 16 Novembre.

Le Roi a fait à l'occasion du mariage du Prince hereditaire la promotion suivante.

Le Sénateur Baron de Schæffer qui a été Gouverneur de S. A. R. a été nommé Comte & M. M. le Sénateur Lagerbielke, le Président Lilieberg, le General Wallenssierna, le Gouverneur Ramsey & le Colonel Sinclair ont été nommés Barons.

Toutes les Fêtes qui se sont données à l'occasion du mariage de S. A. R. se sont heureusement terminées à l'exception d'un manœuvre qui a été malheureusement tué à la décharge des canons. Le Roi touché de cet événement a donné à sa veuve une pension de 600 Ecus de monnoye de cuivre, & chaque Soldat de notre Garnison a eu une gratification de 2 plaques de même espèce.

D COPENHAGUE le 17 Novembre.

Le Prince Charles de Hesse-Cassel donna, hier au soir, à Leurs Majesté & à la Famille Royale, un repas où le gout & la magnificence étoient réunis. Après la table, il y eut un Bal masqué qui dura tort avant dans la nuit.

Le Marquis de Blosset, Envoyé Extraordinaire de France, a eu, aujourd'hui, sa première Audience du Roi, à qui il a présenté ses Lettres de créance.

Le 13 de ce mois, ou coula avec le plus grand succès la Statue Equestre du Roi Frederic V, que la Compagnie des Indes a résolu de faire élever à la gloire de ce Monarque.

La Sopbie-Magdelaine, Vaisseau de la Compagnie des Indes-Orientales destiné pour Canton dans la Chine est à l'ancre dans cette rade depuis le 6. Dès que ce Vaisseau aura reçu sa cargaison & que son Equipage aura passé en revue, ce qui sera le 19 de ce mois, il partira pour sa destination.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 6 DECEMBRE 1766.

De Semlin, le 30 Octobre.

Le Baron de *Penklers* est arrivé hier ici avec Madame son Epouse & toute sa Suite de *Constantinople*, où il a passé 4 ans & demi en qualité d'Internonce & de Ministre Plenipotentiaire de L. L. M. M. I. & R. A., emploi dont il s'est acquitté à leur entière satisfaction & dans lequel il a été remplacé par Mr. de *Broguard* Conseiller Aulique. La reception de ce Ministre qui a su se concilier l'estime des *Turcs*, s'est faite de la maniere suivante.

Le Bâtiment, construit pour ces sortes d'occasions & auquel viennent aborder au milieu de la *Save* (Point de separation des frontieres) la Saïque L. & R. & celle de la *Porte*, qui sont destinées au passage de cette riviere, étoit arrivé ici depuis quelques jours ainsi que deux Saïques venant de *Peterwaradin* & les Troupes destinées à parader en cette rencontre.

On apprit le 27 que Mr. l'Internonce étoit heureusement arrivé à *Belgrade* le même jour à midi au bruit de 10 coups de canon & qu'il y avoit dès le matin été précédé par Madame son Epouse.

Le 29 après midi on conduisit à l'embouchure de la *Save* le Bâtiment, dont on a parlé plus haut, & il y fut amarré aux deux Saïques, dont on a aussi parlé, dans l'endroit, où la reception devoit se faire suivant l'usage.

Le 30 vers les 8 heures du matin une Compagnie du Regiment de *Peterwaradin* Infanterie, 50 Cuirassiers de *Charles Palfy*, commandés, par un Capitaine & un Lieutenant & pareil nombre de Houffars du Regiment d'*Esclavonie*, aussi aux ordres d'un Capitaine & d'un Lieutenant, se rangerent sur le bord du Fleuve en face du Bâtiment de reception; à leur gauche étoient trois Tentés, dont une plus grande que les autres destinée à recevoir Mr. l'Internonce.

A 9 heures la Musique *Turque* commença à se faire entendre des ouvrages qui sont vis à vis de nous, & l'on vit naviger plusieurs de leurs barques.

Madame la Baronne de *Penklers* avec quelques Gens de sa Suite passa à 9 heures & demie à notre rive; elle y fut reçue au bruit des Trompettes & Tymbales, & complimentée dans la Tente qui lui étoit préparée par M. M. les Officiers de l'Etat Major & autres Officiers de notre Garnison &c.

A 10 heures *Osman Effendi*, Interprète du Bissa de *Belgrade*, vint s'aboucher avec Mr. de *Sturm*, Lieutenant Colonel & Commandant de notre ville, nommé Commissaire pour cet Acte, il repartit ensuite pour *Belgrade* & dès qu'il y fut de retour, on vit Mr. l'Internonce passer avec sa Suite en Grand Gala de la Forteresse de cette ville à la rive de la *Save*, & de là dans une Saïque *Turque* très bien ornée. Mr. de *Sturm* partit de son côté

té dans celle qui devoit aller à sa rencontre & fut suivi par quelques chaloupes avec plusieurs Officiers de l'Etat Major & autres.

Dès que M. le Baron de *Penklern* fut dans la Saïque *Turque* avec sa suite, on donna par deux coups de canon le signal du depart & dez qu'elle eut quitté le rivage on tira 24 pieces de canon à doubles charges des batteries basses & 6 grosses pièces, des batteries plus élevées, pendant qu'on tiroit ces 30 pièces les deux Saïques arriverent dans le même moment au Bâtiment de reception dans lequel les Commissaires de part & d'autre entrerent aussi dans le même instant & se placerent au milieu de ce Bâtiment à une même table: La garde de notre part étoit composée d'un Caporal avec 15 hommes & celle des *Turcs* d'un pareil nombre de janissaires, après les cérémonies d'usage entre ces deux Commissaires M. l'Internonce passa aussi dans le Bâtiment de reception; il s'y plaça d'abord du côté des *Turcs*, & le Commissaire *Ottoman* le remit ensuite entre les mains du Commissaire I. & R., qui lui en donna Acte. Après un court entretien chacun entra de part & d'autre dans la Saïque de sa Nation, à l'entrée de M. l'Internonce dans celle de L.L. M.M. I. & R. on en tira deux coups de canon, auxquels on repondit de *Semlin* par 6 autres coups: Les Troupes qui paradoient, batirent en même tems aux champs, les Trompettes & Tymballes se firent entendre & l'on fit de la Forteresse de *Belgrade* une nouvelle decharge de 6 pieces d'Artillerie.

A la descente de la Saïque M. le Baron de *Penklern* fut conduit à la Tente, qui lui étoit destinée; il y fut complimenté par M. M. les Officiers de l'Etat Major & autres, & bientôt on se mit en marche vers *Semlin* dans l'ordre suivant.

Les Cuirassiers ouvroient la marche & étoient suivis d'une compagnie d'Infanterie; ensuite venoient M. l'Internonce dans son carosse, attelé de 4 chevaux appartenans à M. de *Sturm*; Ce Commandant lui même, le Gentilhomme d'Ambassade, le Medecin, Madame l'Epouse du Commandant, les Dames Epouses de plusieurs autres Officiers & quantité d'autres personnes de distinction toutes en carosse. Le Detachement de hussars fermoit la marche, il étoit suivi par un très grand nombre de différentes voitures & l'on fit encore alors à *Belgrade* une decharge de 6 pieces de canon.

A l'approche de *Semlin* on en fit de cette ville une seconde de pareil nombre & enfin une troisieme, lorsque M. l'Internonce y entra par la porte de *Belgrade*, où la Garnison étoit rangée & d'où il se rendit au quartier destiné pour sa quarantaine qui doit être de 21 jours, après lesquels il se remettra en route pour *Vienne*.

Un peu après les 2 heures on entendit encore tirer à *Belgrade* 6 coups de canon qui vers les 4 heures furent suivis de 3 autres: mais sans qu'on sache pour quelle raison.

Le soir il y eut assemblée & Bal chez notre Commandant.

De VIENNE le 6 Decembre.

L'Impératrice Reine est partie le 4 de ce mois pour *Prebourg*, d'où S. M. I. & R. A. est attendu aujourd'hui de retour en cette ville.

Anne Marie *Auppeltauerin* veuve d'un laquais est morte le 3 dans le fauxbourg nommé *Astergassen* à l'âge de 105. ans.